

Le site « espace-audio.fr » vous propose un catalogue non exhaustif de musiques NON-Libre. Ces musiques ou toute autre musique de votre choix sont accessibles par téléchargement sur des sites officiels de vente de musique en ligne, et sont soumises à redevances.

## LES DROITS SACEM et SCPA

Les droits relatifs à la diffusion des œuvres musicales relèvent de 2 types d'organismes :

- la **Sacem**, qui collecte les droits pour le compte des auteurs et des compositeurs
- la **SCPA**, qui collecte les droits pour le compte des maisons de production.

Plus d'infos sur [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)  
[www.lascpa.org](http://www.lascpa.org)

## TARIFS INDICATIFS

Le nombre de lignes entrantes ou mixtes détermine le montant des droits à payer. Pour connaître le nombre de lignes entrantes ou mixtes, vous pouvez le demander à votre installateur téléphonique.

Nombre de lignes	Tarif annuel en € TTC	
	SACEM	SCPA
de 1 à 5	39,61	38,34
de 6 à 10	71,29	74,55
de 11 à 15	102,98	112,89
de 16 à 20	134,65	150,16
de 21 à 25	166,34	187,44
de 26 à 30	198,03	225,78
de 31 à 35	229,71	263,05
de 36 à 40	261,39	300,33
de 41 à 45	293,08	337,60
de 46 à 50	324,76	375,94
Au-delà de 50 lignes...	... des abattements sont appliqués	375,74 € + 5,63 € par ligne supplémentaire